

## Dispositif hivernal

### Accueil de nuit à Rennes

A compter du Lundi 30 novembre, et jusqu'au 31 mars 2016, un accueil de nuit pour sans-abris va ouvrir dans le centre-ville de Rennes. Il sera géré en direct par l'Association Saint-Benoît Labre dont la proposition a été retenue par les services de l'Etat dans le cadre d'un appel à projet.

Cet accueil de nuit a fait l'objet d'une élaboration collégiale avec de nombreux acteurs de Rennes Métropole, coordonnés par le SIAO 35, et est cofinancé par l'Etat, la ville de Rennes, la Fondation Abbé Pierre, et les moyens humains et logistiques de l'Unité Locale de la Croix-Rouge.

#### Localisation et accès

Cet accueil de nuit sera situé au rez-de-jardin du collège de l'Adoration. L'entrée se fera par la porte au **numéro 8 de la ruelle du Moulin Saint-Martin**, d'où partira un cheminement balisé et éclairé permettant l'accès sécurisé au bâtiment.

Les sans-abris pourront s'y rendre directement, être orientés par tout acteur de la veille sociale, sans qu'il n'y ait de système de « réservation ». Le Samu Social pourra utiliser sa camionnette pour transporter les sans-abris vers l'accueil de nuit. L'arrêt de bus le plus proche est « Hôtel-Dieu », desservi par les lignes 1, 5, 9 et 12.

#### Modalités de fonctionnement

L'accueil de nuit sera ouvert **de 22h30 à 7h30**, toutes les nuits sans interruption. L'accueil sera assuré par des professionnels, agents d'accueil ou intervenants sociaux. Deux bénévoles de la Croix-Rouge seront présents en soutien des accueillants, en début de nuit.

L'accueil de nuit est prévu pour accueillir au maximum 30 personnes, tout public.

Cinq espaces seront délimités :

- 1 espace d'accueil et de convivialité, avec la possibilité d'avoir une collation chaude ou froide, d'avoir des moments de détente (jeux, journaux...), de stocker pour la nuit ses affaires dans des casiers ; c'est également un lieu où, le matin, peuvent se tenir des entretiens avec les travailleurs sociaux afin de réorienter ou d'accompagner les usagers dans leurs démarches ;
- 3 espaces différenciés selon la typologie du public (hommes seuls, femmes seules, familles), et 1 espace dédié aux personnes accompagnées de chiens ; ces quatre espaces seront dédiés au repos grâce à l'installation de lits pliants, couvertures, etc.

Des sanitaires et douches seront à la disposition des usagers.